

FORMATION CACES® R486A

Conduite en Sécurité des PEMP



CONTEXTE

Le décret n°2008-244 du 7 mars 2008 valide que : La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. L'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autres, sur un contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité..

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne devant travailler avec une grue auxiliaire, même occasionnellement.

DÉLAI D'ACCÈS

- Pour les personnes qui mobilise leur CPF, un délai minimum de 11 jours permet aux stagiaires de bénéficier d'un vrai délai de réflexion et facilite l'annulation.
- En fonction des disponibilités de stages/sur demande.

DISPENSATEURS DE LA FORMATION

Reconnu compétent ayant suivi une formation et validation de compétences.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs pour la théorie, étude de cas
- Mise en situation pratique et jeux de rôle
- Manipulations de dispositifs de sécurité, d'EPI et de composants électriques.

DISPENSATEURS DE LA FORMATION

Formateurs reconnus compétents selon la norme NF C 18-510.

OBJECTIFS

- Être capable de maîtriser la conduite des Plateformes Mobiles Élévatrice de Personnes.
- Connaître les règles d'une utilisation en sécurité Prendre connaissance des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer.
- Connaître sa machine pour mieux l'utiliser.
- Assurer l'entretien simple de sa PEMP.
- Obtenir le(s) CACES® des catégorie(s) concernée(s)

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Maîtrise de la langue française.
- Un test de 15 minutes sera réalisé avant chaque début de formation, afin d'évaluer le niveau du stagiaire.

DISPOSITIF DE SUIVI

- Feuille d'émargement par demi-journée.
- Attestation de stage.

DURÉE DE STAGE & LIEU

- Variable selon les catégories visées. Initial : entre 2 et 3 jours - Recyclage : entre 1 et 2 jours
- Calendrier disponible sur www.egs-academy.com
- Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence.

MODE DE VALIDATION

- Le stagiaire reçoit une attestation de formation.
- Cette formation permet au participant d'obtenir la certification.
- Test réalisés par un organisme testeur certifié.

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales
- Terminologie et caractéristiques générales
- Identification, rôle et principes de fonctionnement
- Usages courants et limites d'utilisation
- Notions élémentaires de physique
- Evaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges
- Conditions de stabilité (centre de gravité, moment de renversement...)
- Stabilité des PEMP
- Conditions d'équilibre et règle de stabilité des PEMP
- Lecture et utilisation des courbes de charges
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Origine(s) et moyens de prévention associés
- Exploitation des PEMP
- Justification du choix et du port des EPI
- Adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer
- Signification des différents pictogrammes
- Vérifications d'usage des PEMP

SAVOIR-FAIRE, PRATIQUE

- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Monter et descendre en sécurité de la PEMP
- Communiquer avec l'accompagnant au moyen des gestes et signaux conventionnels - Savoir réagir à un signal d'alerte